

ÉTUDE DE CAS

Structure d'ombrage, Crissier, Suisse

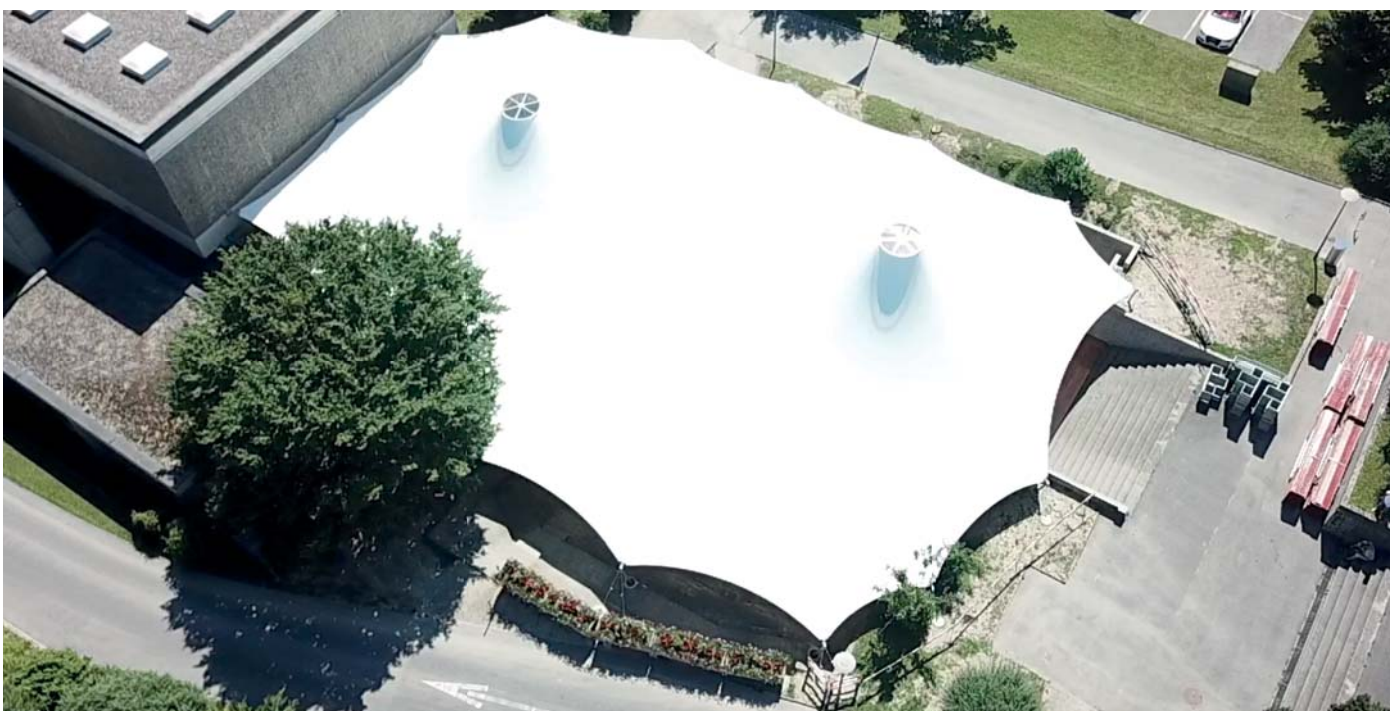


Spécificités du projet

Pour être utilisé uniquement en été, des points d'ancrage permanents étaient nécessaires pour cette grande structure d'ombrage en près des bureaux municipaux de Crissier, Suisse. Comme aucun béton n'était autorisé sur le projet, un système d'ancrage approprié était nécessaire pour répondre aux charges requises, allant de 80 kN à 150 kN par point de connexion.

Solution

Les ancrs Platipus B8 enfoncées au sol par percussion (PDEA®) a été choisi pour leurs capacité de rétention dans des conditions de sol spécifiques du lieu. Ces systèmes d'ancrage ont été installés par une équipe de deux personnes aux emplacements désignés à l'aide d'une petite pelle sur pneus. Elles furent ensuite testées pour une capacité de rétention exacte avec un équipement de contrainte hydraulique standard. Pour respecter la durée de vie spécifiée de 100 ans pour l'ensemble du projet, l'ancre a été fournie en bronze d'aluminium avec tige filetée en acier inoxydable. L'extrémité de chaque tige se situe au-dessous du niveau du sol, dissimulée dans sous une trappe d'inspection. Ce dernier permet un accès facile lors du démontage et du réassemblage à chaque nouvelle saison.



Système d'ancrage : Ancres B8 en bronze connectées à une tige filetée et écrou à œil taraudé

Durée de vie du système d'ancrage : 100yrs

Quantité : 23

PDEA®, ARGs® et ARVS® sont des marques déposées de Platipus Anchors.

La technique d'ancrage Platipus est protégée par des brevets internationaux, des marques commerciales déposées et par dépôt légal.